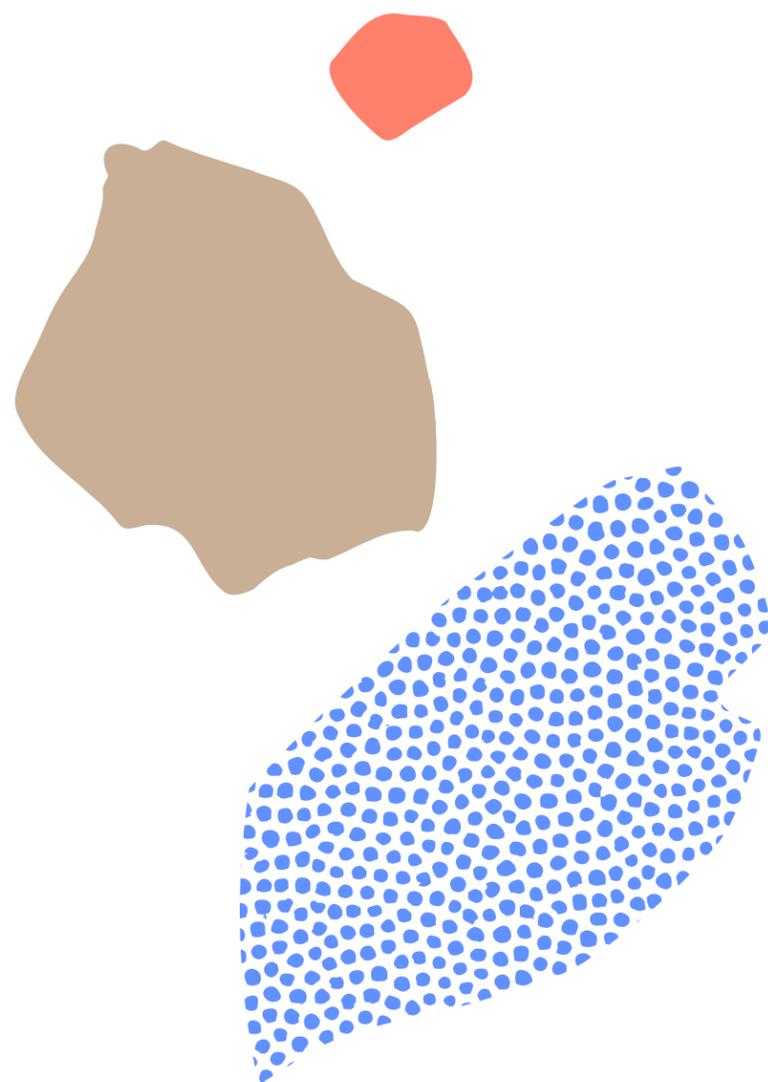


2023





# TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	4
Mot de la directrice générale	6
Notre mission	8
Notre territoire	10
Comités	12
Aménagement, transport et mobilité durable	14
Développement économique	20
Environnement	24
Matières résiduelles	28
Gestion du risque et résilience	32
Gestion intégrée du Saint-Laurent	36
Activités agricoles et agroalimentaires	38
Développement social	42
Géomatique et technologies de l'information	46
Rapport financier	48

# MOT DU PRÉSIDENT

En tant que président de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), je suis fier de vous présenter le rapport de nos activités pour l'année 2023. Cette année a été marquée par des avancées significatives dans plusieurs de nos dossiers.

Tout d'abord, les travaux de collaboration se sont poursuivis avec nos partenaires, villes et MRC pour faire avancer la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Bien que nous soyons fiers du consensus dégagé lors de cet exercice, nous sommes conscients que notre travail n'est pas terminé. Il nous faut continuer à avancer tout en poursuivant le dialogue. Ce plan est déterminant pour notre région, car il nous permettra de planifier son développement de manière durable, en encadrant l'aménagement du territoire et de nos milieux de vie pour les prochaines années. C'est un formidable travail d'équipe qui demande écoute et engagement de tous.

La mobilité durable a également été au cœur de nos préoccupations. La Vision de la mobilité durable a été adoptée en début d'année, offrant des réponses claires aux enjeux d'interconnexion et d'efficacité sur notre territoire. Elle guidera la planification de l'aménagement du territoire et des transports jusqu'en 2041. L'énergie déployée autour de la mobilité, ainsi que l'enthousiasme de tous, sont très prometteurs. D'ailleurs, nous observons déjà cette année des avancées concrètes avec l'annonce de la baisse du tarif du laissez-passer métropolitain. De plus, notre collaboration à l'enquête Origine-Destination 2023 réalisée l'automne dernier nous fournira de précieuses données pour la planification des transports.

Depuis sa création, la CMQuébec possède les compétences légales pour œuvrer dans le domaine du développement économique. Dans les prochaines années, le Plan des grands enjeux sera actualisé pour mettre en lumière les défis actuels auxquels doit faire face la région métropolitaine. D'ailleurs, la création de la Zone économique métropolitaine en 2023 a été une belle occasion pour amorcer le début des travaux de la mise à jour de cet outil.

En 2023, nous avons également amélioré la connectivité écologique de notre grand territoire puisqu'un troisième appel de projets a été effectué pour le financement de la Trame verte et bleue métropolitaine. Une aide financière a été accordée pour la réalisation de six nouveaux projets qui mettent en valeur le patrimoine naturel et religieux et permettent la découverte de paysages.

Par ailleurs, nos travaux sur la modélisation des zones inondables et la gestion des incendies de végétation témoignent de notre engagement envers la résilience et la durabilité de notre région.

Somme toute, la dimension métropolitaine est un incontournable dans tous les dossiers de notre région. Les projets que nous menons trouvent maintenant un écho important; c'est pourquoi je tiens à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué à ces réalisations et qui continuent de travailler avec dévouement. Votre collaboration et votre engagement sont essentiels pour relever les défis à venir et bâtir un avenir meilleur pour tous les citoyens et citoyennes de la CMQuébec.



Bruno Marchand,  
Président de la CMQuébec et maire de Québec



# MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2023 a été une période de grands défis et d'engagements pour la CMQuébec. Elle a, encore une fois, été marquée par notre plus grand chantier, soit la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Cette planification a occupé une place centrale dans la mobilisation de nos équipes et aura un impact majeur sur le développement de notre territoire.

En gestion des matières résiduelles, nous avons franchi une étape importante avec l'adoption du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles. Après plusieurs mois de travail et de consultations publiques, ce plan permettra une meilleure cohérence dans la gestion des matières résiduelles des villes et MRC du territoire pour les sept prochaines années. De plus, une campagne de sensibilisation incitant à la réduction des plastiques à usage unique dans le milieu de l'alimentation a permis de rejoindre une vaste portion de la population afin de réduire à la source.

Dans le cadre de la Vision métropolitaine de l'eau, nous avons amorcé 35 des 52 actions prévues. Nous avons notamment poursuivi le déploiement du réseau de suivi de la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires et élaboré des critères de protection des bassins versants d'intérêt métropolitain. La présence et l'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante sont déterminants pour l'attractivité, le développement et la qualité des milieux de vie métropolitains. La Vision métropolitaine de l'eau et son plan d'action assurent la cohérence des actions en lien avec cette ressource essentielle.

De plus, notre programme d'éducation relative à l'environnement progresse avec succès. Il vise à informer, sensibiliser et éduquer les citoyens sur des thèmes environnementaux essentiels. Les ateliers éducatifs ont rejoint un grand nombre d'élèves du primaire.

Je suis également très fière du renouvellement de la troisième Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis pour la période 2023-2025. La mobilisation de tous nos partenaires autour des enjeux agricoles et agroalimentaires est très prometteuse. Des projets concrets sont en cours et contribueront à mettre en lumière l'importance de ce secteur pour notre territoire, ainsi que les défis cruciaux liés à son développement futur.

Autre point tournant cette année : 2023 marque le retour des dossiers économiques au sein de la CMQuébec. En effet, depuis la création de l'organisation, la CMQuébec possède les compétences dans le domaine du développement économique. Dans les prochaines années, notre Plan des grands enjeux du développement économique sera actualisé pour mettre à jour les défis actuels auxquels doit faire face la région métropolitaine. Je suis certaine que les travaux en lien avec la nouvelle Zone économique métropolitaine permettront de bonifier cet exercice.

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement tous les élus, nos partenaires, de même que nos équipes qui ont contribué aux progrès et aux réussites de la CMQuébec. Ensemble, continuons à travailler avec engagement et détermination pour bâtir un avenir durable et prospère pour notre région métropolitaine.



Caroline Brodeur  
Directrice générale et trésorière



# NOTRE MISSION

CES MOTS RÉSUMENT PARFAITEMENT LA MISSION DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (CMQUÉBEC), QUI PLANIFIE ET COORDONNE LE DÉVELOPPEMENT DE 28 MUNICIPALITÉS DE SON TERRITOIRE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS, QUI REPRÉSENTENT UNE POPULATION TOTALE DE PLUS DE 830 000 PERSONNES.



**BÂTIR.  
DANS UN MÊME ESPRIT.**

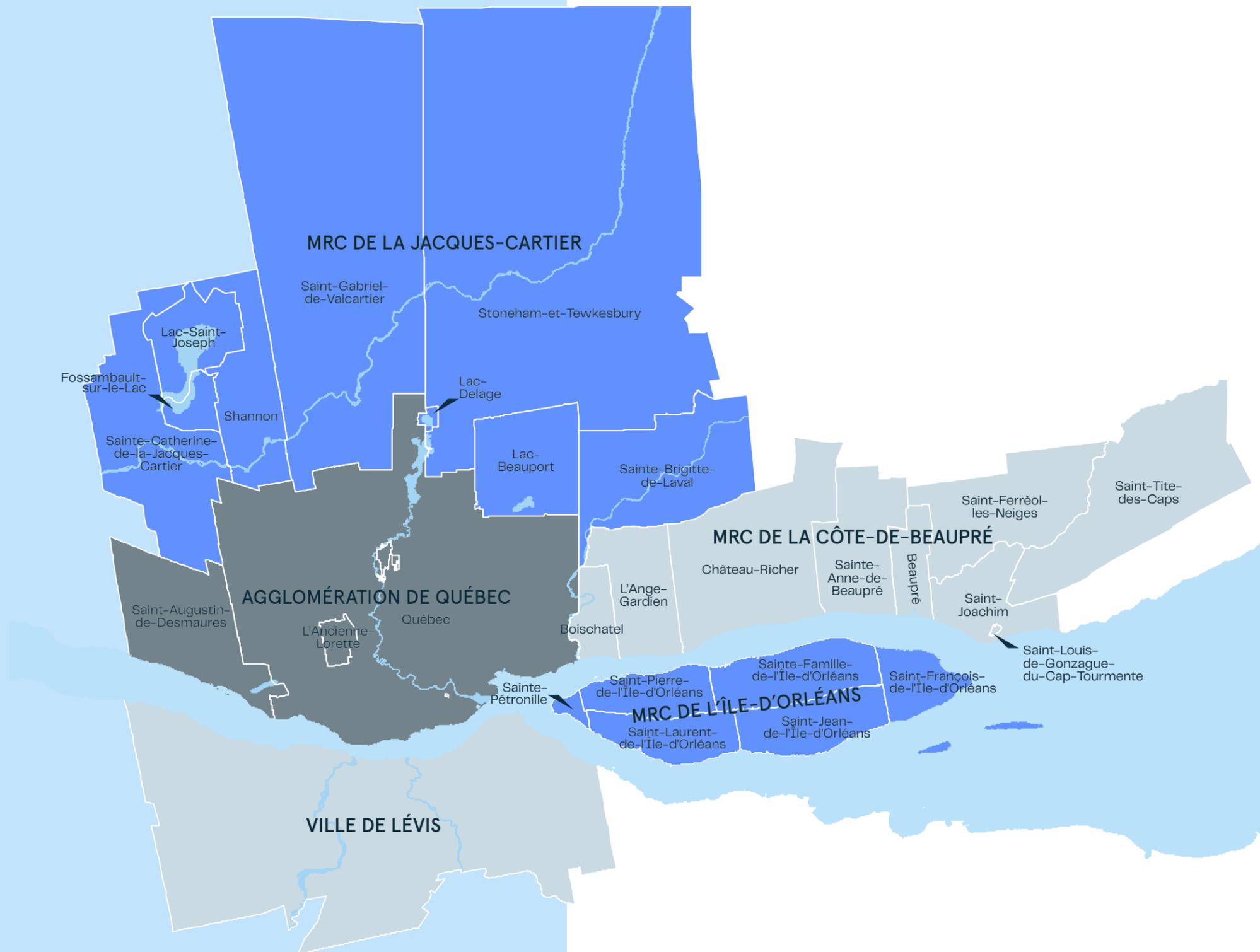




# NOTRE TERRITOIRE

Bordée par le fleuve Saint-Laurent et traversée par de nombreuses rivières, la CMQuébec réunit espaces verts et urbanisation, patrimoine et modernité, et ce, dans un souci de développer son territoire de façon cohérente et durable. Son territoire compte l'agglomération de Québec, qui regroupe les villes de Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette. Sur la rive sud du fleuve s'ajoute la Ville de Lévis. Trois MRC complètent le territoire, soit la MRC de La Jacques-Cartier, dont la vocation récréative et la beauté des paysages font la réputation; la MRC de L'Île-d'Orléans, où l'agriculture et l'agrotourisme attirent de nombreux gourmands; et la MRC de La Côte-de-Beaupré, porte d'entrée vers l'est du Québec et bénéficiant de plusieurs attraits, dont le remarquable Mont-Saint-Anne.

Le territoire est considérable et comprend 3 230 km<sup>2</sup>, auquel s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) assujettis aux décisions de la CMQuébec en matière d'aménagement du territoire, pour former un tout de 9 220 km<sup>2</sup>.



# COMITÉS

## Conseil

- Bruno Marchand, président, maire, Ville de Québec
- Gilles Lehouillier, vice-président, maire, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, Ville de Québec
- Serge Côté, conseiller municipal, Ville de Lévis
- Sébastien Couture, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
- Brigitte Duchesneau, conseillère municipale, Ville de Lévis
- Guy Dumoulin, conseiller municipal, Ville de Lévis
- Sylvain Juneau, maire, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Lina Labbé, préfète, MRC de L'Île-d'Orléans
- Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, Ville de Québec
- Amélie Landry, conseillère municipale, Ville de Lévis
- Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Bianca Dussault, conseillère municipale, Ville de Québec
- Steeve Verret, conseiller municipal, Ville de Québec
- Gaéтан Pageau, maire, Ville de L'Ancienne-Lorette
- Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale, Ville de Québec
- Marie-Pierre Boucher, conseillère municipale, Ville de Québec

## Comité exécutif

- Bruno Marchand, président, Ville de Québec
- Gilles Lehouillier, vice-président, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, Ville de Québec
- Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, Ville de Québec
- Sébastien Couture, préfet, MRC de La Jacques-Cartier



# AMÉNAGEMENT, TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE

La révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, principal document de planification métropolitaine, a occupé une part importante des ressources humaines de la CMQuébec en 2023. Au cœur de la mission de l'organisation, elle a nécessité l'implication de divers comités formés d'élus, de professionnels et de membres des directions de la CMQuébec, des villes et MRC. La Trame verte et bleue métropolitaine, quant à elle, a effectué son troisième appel de projets. Enfin, les actions en lien avec la mobilité ont bénéficié d'un essor exceptionnel sur notre territoire.

## Comités

### Comité d'orientation en aménagement du territoire, mobilité durable et développement social

- Guy Dumoulin, président, Ville de Lévis
- Sébastien Couture, MRC de La Jacques-Cartier
- Brigitte Duchesneau, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, Ville de Québec
- Pierre-Luc Lachance, Ville de Québec
- Amélie Landry, Ville de Lévis
- Gaétan Pageau, Ville de L'Ancienne-Lorette
- David Weiser, Ville de Québec (jusqu'en octobre 2023)
- Marie-Pierre Boucher, Ville de Québec
- Lina Labbé, invité, MRC de L'Île-d'Orléans
- Pierre Lefrançois, invité, MRC de La Côte-de-Beaupré



## L'aménagement, en bref

**10**

nouvelles cibles ajoutées au projet de PMAD révisé

**22**

avis officiels adoptés par le comité exécutif ou le conseil de la CMQuébec

**6**

nouveaux projets dans la Trame verte et bleue métropolitaine



# Projets

## Plan métropolitain d'aménagement et de développement

En 2023, un travail colossal a permis l'adoption de cette nouvelle version du premier projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Cet exercice de concertation et de co-construction a été effectué afin de compléter et bonifier le premier projet qui avait été adopté en juin 2021. C'est ainsi que le conseil de la CMQuébec a adopté un second premier projet de PMAD à l'automne 2023, ce qui lui a permis de reprendre la démarche légale de cheminement du PMAD et de donner l'occasion à ses composantes et au gouvernement de formuler de nouveaux avis. La fin de l'année a permis de débiter un processus de consultation des partenaires, des municipalités et de la population.

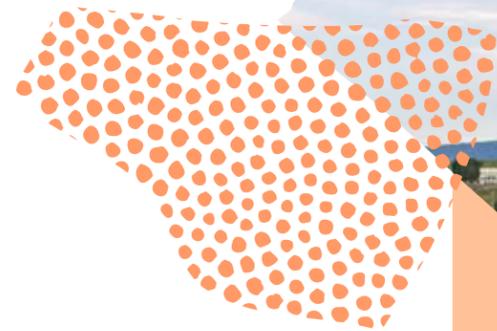
## Émission d'avis

Conformément à sa mission de coordination et de planification de l'aménagement et du développement métropolitain, la CMQuébec détient le pouvoir légal d'émettre des avis de conformité à son PMAD. En 2023, ce sont 22 avis qui ont été émis dans l'optique d'assurer une cohérence dans l'aménagement et le développement de la région métropolitaine de Québec. De ceux-ci, dix concernaient la modification ou la révision des schémas d'aménagement et de développement des MRC de son territoire.

À la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la CMQuébec délivre également des avis sur les modifications aux schémas d'aménagement des MRC voisines. Huit de ces avis ont fait l'objet d'une résolution par le comité exécutif. Le MAMH demande occasionnellement l'avis de la CMQuébec sur la conformité de certaines interventions gouvernementales au PMAD ou à ses règlements de contrôle intérimaire, ce qui s'est produit à une reprise en 2023. En dernier lieu, le conseil a été sollicité pour émettre trois avis en réponse à des demandes formulées à la Commission de protection du territoire agricole.

## Trame verte et bleue métropolitaine

Un troisième appel de projets découlant du programme d'aide financière pour la réalisation et la mise en valeur de la Trame verte et bleue métropolitaine a été effectué en 2023. Des six projets sélectionnés, trois sont situés dans la MRC de La Jacques-Cartier, deux à L'Île-d'Orléans et un au sein de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Plus de deux millions de dollars ont ainsi été accordés pour la réalisation de ces projets mettant en valeur le patrimoine naturel et religieux et permettant la découverte des paysages.



Crédit photo: Frédéric Bouchard.



### Vision métropolitaine de la mobilité durable

En janvier 2023, la CMQuébec a adopté sa Vision métropolitaine de la mobilité durable de façon à assurer une cohérence territoriale en matière de mobilité à l'échelle métropolitaine. Pour élaborer le plan d'action de cette Vision, une démarche participative a été amorcée au printemps et s'échelonne jusqu'en 2024. Un comité de travail ainsi qu'un comité stratégique ont été mis en place pour participer activement à la recherche de solutions concrètes, réalistes et novatrices pour répondre aux enjeux métropolitains de mobilité durable sur différents thèmes : la croissance des déplacements en transport actif et collectif, le financement de la mobilité durable, le déploiement de la mobilité intégrée à l'aide des technologies, l'inclusion sociale et l'équité territoriale.

### Baisse de tarif du titre métropolitain et reconnaissance des titres de transport en commun

C'est avec fierté que la CMQuébec et ses partenaires ont annoncé la baisse de tarif du laissez-passer mensuel de transport en commun métropolitain ainsi que la création d'un nouveau lot de billets métropolitain. Cette réduction tarifaire pour trois ans est rendue possible grâce à l'appui financier du Secrétariat à la Capitale-Nationale. La nouvelle a d'ailleurs été annoncée lors du dévoilement de la vision et du plan d'action de la nouvelle Zone économique métropolitaine.

Afin de trouver une solution pérenne à l'issue de cette période, l'ensemble des partenaires de la CMQuébec œuvrent déjà à l'élaboration d'un dossier d'affaires pour déployer la reconnaissance des titres de transport en commun permettant que les titres de chaque autorité organisatrice de transport soient valides sur le réseau de son voisin, que ce soit le Réseau de transport de la Capitale, la Société de transport de Lévis, la MRC de La Jacques-Cartier, qui opère le Transport collectif de la Jacques-Cartier ainsi que Développement Côte-de-Beaupré, qui opère le PLUmobile pour les MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans.

### Enquête Origine-Destination 2023

La 10<sup>e</sup> enquête Origine-Destination a été réalisée sur le territoire. Ciblant 35 000 ménages, elle s'est déroulée entre les mois d'octobre et décembre 2023. Réalisée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable avec le soutien du Réseau de transport de la Capitale, de la Société de transport de Lévis, des villes de Québec et Lévis et de la CMQuébec, cette enquête est l'une des rares sources de données permettant de tracer un portrait fidèle et à jour de l'ensemble des déplacements dans la région. Elle constitue un outil fondamental pour la planification de l'aménagement et des transports.

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Depuis sa création, la CMQuébec possède les compétences légales pour œuvrer dans le domaine du développement économique. Un Plan des grands enjeux du développement économique avait été adopté pour la période couvrant de 2005 à 2010, mais n'avait pas été renouvelé depuis. Un tel exercice permet de guider les élus de l'organisation à prendre les meilleures décisions pour l'essor économique du territoire.

Dans les prochaines années, le Plan des grands enjeux du développement économique sera actualisé pour mettre en lumière les défis actuels auxquels doit faire face la région métropolitaine. En 2023, la création de la Zone économique métropolitaine a été une belle occasion pour amorcer le début des travaux de la mise à jour de cet outil.



## L'économie, en bref

**1**

Plan des grands enjeux du développement économique en cours de révision

**6**

grands axes prioritaires pour la Zone économique métropolitaine

**50**

actions clés à réaliser dans le cadre de la Zone économique métropolitaine



# Projets

## Zone économique métropolitaine

Lancée en mars 2023, la Zone économique métropolitaine de Québec (ZEM) se veut un espace de concertation entre les principaux acteurs du milieu économique régional afin de collaborer au développement économique de la région.

La CMQuébec, en tant qu'un des principaux partenaires de la ZEM, a participé étroitement aux ateliers de réflexion qui se sont tenus en septembre et octobre dernier avec le milieu économique, municipal et des affaires, ainsi qu'à l'élaboration de son Plan d'action 2024-2029.

La CMQuébec travaillera à la mise en œuvre de plusieurs actions clés du plan d'action et poursuivra sa collaboration en tant que partie prenante de la ZEM.



# ENVIRONNEMENT

L'année 2023 a été une année de mise en œuvre en environnement : du Programme d'éducation relative à l'environnement à la Vision métropolitaine de l'eau, le coup d'envoi de l'application de ces planifications d'envergure a été lancé. Du côté des espèces exotiques envahissantes, force est de constater que la propagation de ces dernières dépasse les limites administratives des villes et MRC du territoire. L'analyse du portrait diagnostique permettra d'émettre des recommandations qui seront à leur tour déployées en 2024.

## Comités

### Comité d'orientation en environnement, transition climatique et agriculture

- Claude Villeneuve, président, Ville de Québec (jusqu'en octobre 2023)
- Marie-Josée Asselin, présidente, Ville de Québec (à partir d'octobre 2023)
- Serge Côté, Ville de Lévis
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans
- Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Catherine Vallières-Rolland, Ville de Québec
- Steeve Verret, Ville de Québec



## L'environnement, en bref

**2 703**

élèves ont participé à des ateliers organisés dans le cadre du programme d'éducation relative à l'environnement de la CMQuébec

**67**

pourcent des actions de la Vision métropolitaine de l'eau en cours de réalisation

**7**

espèces floristiques envahissantes font l'objet d'un portrait territorial



# Projets

## Programme d'éducation relative à l'environnement

Le Programme d'éducation relative à l'environnement 2022-2024 vise à informer, sensibiliser et éduquer les citoyens de demain sur quatre thèmes au cœur de l'environnement : l'eau potable, la consommation locale et durable, la gestion des matières résiduelles et la lutte aux changements climatiques. Il s'adresse plus particulièrement aux élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire, du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire ainsi qu'au grand public.

Depuis le début du programme, neuf actions sur 12 ont été déployées par différents organismes œuvrant en environnement sur le territoire, soit Québec ERE, les Urbainculteurs, les AmiEs de la Terre et Accès transports Viables. Les ateliers éducatifs ont permis de rejoindre 2703 élèves du primaire dans plus de 25 établissements scolaires du territoire métropolitain. De plus, 240 citoyens ont pu assister à une conférence grand public sur le gaspillage alimentaire.



## Vision métropolitaine de l'eau

La présence et l'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante sont déterminants pour l'attractivité, le développement et la qualité des milieux de vie métropolitains. La Vision métropolitaine de l'eau et son plan d'action assurent la cohérence des actions en lien avec cette ressource essentielle.

Le premier bilan du plan d'action a révélé que 35 des 52 actions ont été amorcées par les différents acteurs du territoire. La CMQuébec a notamment poursuivi le déploiement du réseau de suivi de la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires, en plus d'élaborer des critères de protection des bassins versants d'intérêt métropolitain qui se retrouveront dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement.



## Espèces exotiques envahissantes

L'organisation a continué la mise en œuvre du Plan d'action pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Elle a identifié les espèces exotiques envahissantes se trouvant à proximité des plans d'eau visés par la Trame verte et bleue métropolitaine ainsi que la Vision métropolitaine de l'eau.

Un portrait-diagnostic a également été réalisé en juin dernier pour en savoir plus sur la présence d'espèces floristiques exotiques envahissantes sur le territoire. Plus spécifiquement, il concerne les espèces suivantes : les renouées, les berces, les nerpruns, le roseau commun, le myriophylle à épis, les pétasites et l'impatiante glanduleuse. Cette étude a relevé 15 000 données d'identification de ces espèces, provenant d'informations colligées par plus d'une quarantaine d'organisations. L'analyse de ce portrait permettra de recommander des actions à poser et d'identifier des secteurs d'intervention prioritaires en matière de lutte aux espèces floristiques exotiques envahissantes. Le rapport final sera livré en 2024.

# MATIÈRES RÉSIDUELLES

Un grand pas a été accompli en gestion des matières résiduelles : le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 a été adopté par le conseil de l'organisation! Après plusieurs mois de travail et de consultations publiques, cette planification phare permettra une meilleure cohérence dans la gestion des matières résiduelles des villes et MRC du territoire pour les sept prochaines années. De plus, une campagne de sensibilisation incitant à la réduction des plastiques à usage unique dans le milieu de l'alimentation a permis de rejoindre une vaste portion de la population afin de réduire à la source.

## Comités

### Comité de travail pour le projet de réduction des plastiques à usage unique dans le domaine de l'alimentation

- Stéphane Lacasse, Association des détaillants en alimentation du Québec
- Hugues Philippin, Association restauration Québec
- Yannick Lagacé, Société Via
- Dany Lévesque, Ville de Québec
- Marie-Andrée Saint-Pierre, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Audrey Guillemette-Lacasse, MRC de L'Île-d'Orléans
- Émilie Forget, MRC de La Jacques-Cartier
- William St-Hilaire, Tilton group
- Audrey Lanier, Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale
- Annie-Pier Mercier, Université Laval
- Ariane Bélanger-Gravel, Université Laval
- Karine Navilys, Les emballages Carrousel

### Commission consultative et représentants du milieu pour le projet de PMGMR 2024-2031

- Pierre Lefrançois, président, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Marie-Josée Asselin, vice-présidente, Ville de Québec
- Sébastien Couture, MRC de La Jacques-Cartier
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans
- Renaud Simard, Galeries de la Capitale
- George Blouin, Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec
- Ariane Jacques-Côté, Nourrir ensemble
- Alexandre Turgeon, Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale

### Comité technique en gestion des matières résiduelles

- Mathieu Fournier, Ville de Québec
- Marie-Andrée Saint-Pierre, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Audrey Guillemette-Lacasse, MRC de L'Île-d'Orléans
- Émilie Forget, MRC de La Jacques-Cartier

### Représentante de la CMQuébec sur le Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec et sur le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique

- Marie-Christine Alarie, CMQuébec

## Les matières résiduelles, en bref

**200 000**

internauts rejoints dans le cadre de la campagne de sensibilisation « Essaye donc! »

**881**

participants aux consultations publiques sur la révision du PMGMR

**40**

recommandations formulées par la commission consultative de la révision du PMGMR

# Projets

## Plastiques à usage unique dans le domaine de l'alimentation

La campagne de sensibilisation « Essaye donc! » a été déployée de juin à septembre dernier. Elle visait à réduire l'utilisation des produits en plastique à usage unique suivants : pailles, bâtonnets à café, ustensiles et contenants alimentaires en plastique à usage unique. En partenariat avec RECYC-QUÉBEC, ce projet a été réalisé en collaboration avec un comité de travail composé d'intervenants du domaine de l'alimentation, de la restauration et de la recherche, de l'emballage et du recyclage ainsi que de représentants d'organisations municipales et environnementales.

Cette campagne publicitaire à grand déploiement a rejoint plus de 300 000 auditeurs, 200 000 internautes et a cumulé plus de 1 300 interactions sur les réseaux sociaux.



## Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

Le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) révisé de la CMQuébec (Rive-Nord) 2024-2031 a été adopté par le conseil de l'organisation en octobre. Cette planification assure une cohérence dans la gestion des matières résiduelles des villes et MRC du territoire. Par le biais de sept objectifs, six orientations et 40 mesures, ces idées devront par la suite être déployées dans les plans de mise en œuvre des composantes.

Pour y arriver, des consultations publiques légales ont eu lieu. Accompagnés par l'Institut du Nouveau Monde, la CMQuébec offrait la possibilité de déposer un mémoire ou un commentaire, de remplir un sondage citoyen et/ou de participer aux séances de consultations publiques en présentiel et en virtuel. À l'issue des consultations publiques, un rapport de consultation a été publié faisant ressortir les recommandations des commissaires concernant les modifications à apporter au projet de PMGMR.

L'année 2024 sera marquée par l'entrée en vigueur du PMGMR et le début de sa mise en œuvre.

# GESTION DU RISQUE ET RÉSILIENCE

En 2022, cette compétence transversale a pris son envol avec l'arrivée de deux nouveaux projets : d'abord celui d'organiser le territoire afin de réduire ou d'éviter les émissions de gaz à effet de serre, puis d'établir la vulnérabilité et le potentiel d'adaptabilité du territoire face aux changements climatiques. Le premier s'est terminé cette année et a rendu possible la réalisation d'un portrait des milieux de vie durables ainsi que d'un inventaire communautaire des émissions de gaz à effets de serre du territoire métropolitain; le second est toujours en cours. La nouveauté, cette année ? Une nouvelle démarche qui nous permettra de mieux prévenir les incendies de végétation.



## La gestion du risque, en bref

**1**

nouveau projet en gestion du risque et résilience

**8**

cours d'eau supplémentaires bénéficiant d'une couverture LiDAR topobathymétrique

**32**

cours d'eau en cours de modélisation

# Projets

## Modélisation des zones inondables

Dans le cadre du mandat octroyé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la CMQuébec poursuit son travail de modélisation hydrodynamique sur 32 cours d'eau du territoire métropolitain. Les résultats de ce projet serviront au gouvernement pour produire les cartes réglementaires qui accompagneront le futur cadre réglementaire permanent de gestion des zones inondables, des rives et du littoral. Ces travaux permettront de mieux caractériser l'aléa inondation. Ils contribueront à une compréhension accrue des risques d'inondation et pourront être utilisés pour une meilleure planification de l'aménagement du territoire et des interventions en sécurité civile.

Les travaux collaboratifs entre la CMQuébec et les initiateurs d'un projet de modélisation des débordements côtiers par le fleuve Saint-Laurent se sont également poursuivis. Ce travail a permis de mieux définir les paramètres à utiliser dans le modèle hydrodynamique lors des débordements côtiers sur la plaine inondable.



## Incendies de végétation

Souhaitant mieux comprendre le comportement du territoire métropolitain face aux incendies de végétation qui pourraient survenir dans le futur, la CMQuébec a initié un projet d'amélioration des connaissances sur cet aléa pour connaître les secteurs davantage prédisposés. Ce projet permettra d'identifier les secteurs déjà construits où il serait pertinent d'approfondir les analyses afin d'évaluer la nécessité d'implanter des mesures en aménagement du territoire, d'identifier les secteurs où de nouveaux développements devraient faire l'objet d'aménagements spécifiques et, pour les acteurs régionaux et locaux, d'orienter la planification en sécurité civile et incendie en fonction des nouvelles connaissances acquises.

## Vulnérabilités et potentiels d'adaptabilité du territoire de la CMQuébec aux conséquences des changements climatiques

Le projet Vulnérabilité et potentiel d'adaptabilité du territoire de la CMQuébec aux conséquences des changements climatiques, réalisé grâce au Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a continué ses travaux.

En 2023, l'équipe a poursuivi l'évaluation des vulnérabilités et du risque climatique sur le territoire. Plusieurs rencontres de consultation et de concertation avec les municipalités et parties prenantes se sont tenues. Celles-ci ont donné lieu à la fois à une meilleure compréhension de l'état de la situation sur le territoire ainsi qu'à une mobilisation des acteurs municipaux en matière d'adaptation. Les conditions sont maintenant réunies pour identifier les mesures d'adaptation permettant d'atténuer les vulnérabilités et planifier les actions métropolitaines en ce sens.

## Organisation spatiale du territoire de la CMQuébec eu égard à la réduction ou à l'évitement des émissions de gaz à effet de serre : outils d'aide à la planification de milieux de vie durables

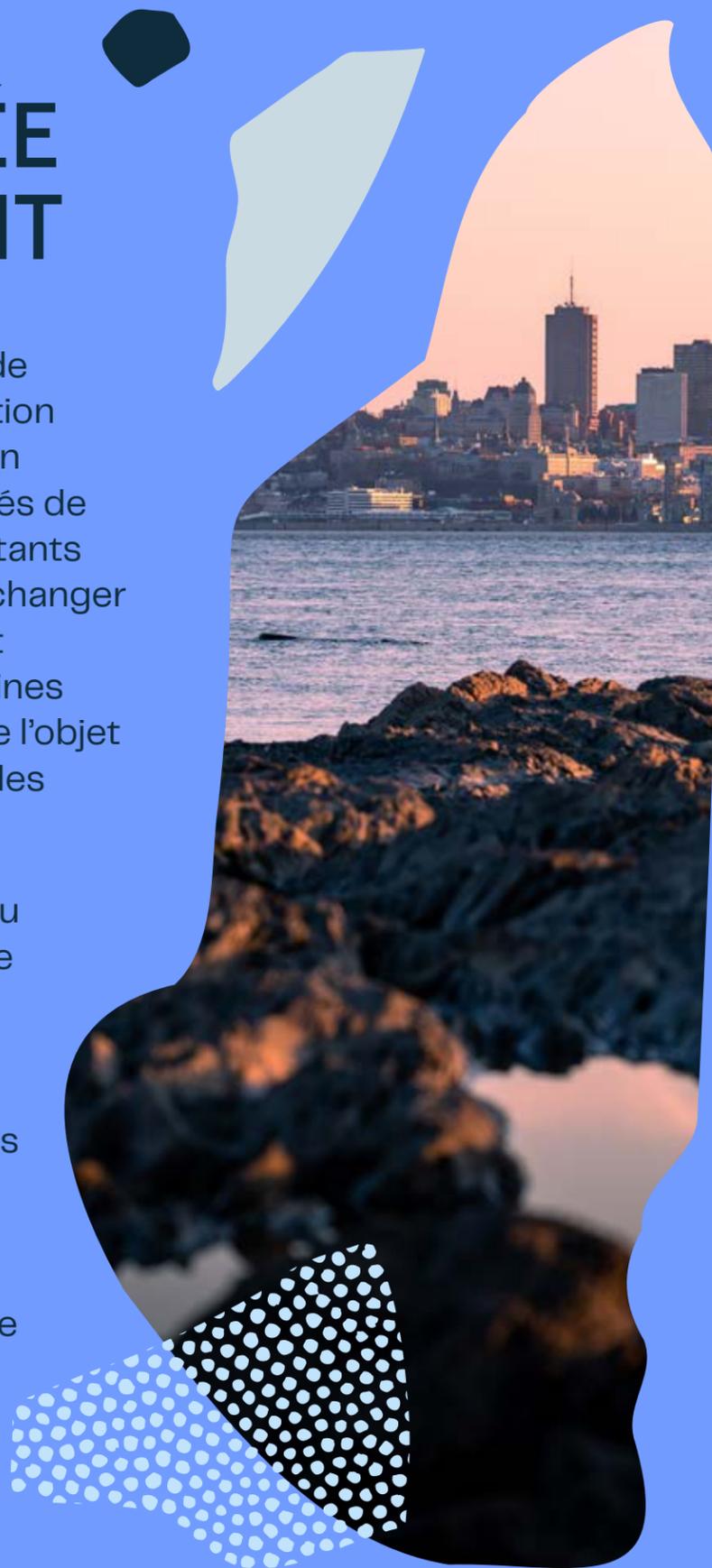
Ce projet s'inscrivant dans le Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation s'est achevé en 2023. Il a d'abord permis la réalisation d'un portrait des milieux de vie durables et d'un inventaire communautaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire métropolitain. Un outil d'aide à la planification de milieux de vie durables a également été élaboré afin de soutenir les MRC et municipalités dans leurs efforts de réduction et d'évitement des émissions de GES.

Le rapport final, transmis en septembre 2023 à la ministre et présenté à son administration, a reçu l'approbation du gouvernement en novembre 2023. Les prochaines étapes visent à poursuivre le travail avec les MRC et les municipalités afin de s'assurer que l'outil d'aide à la planification de milieux de vie durables réponde pleinement à leurs besoins.

# GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT

L'organisation a poursuivi son travail de coordination de la Table de concertation régionale de Québec pour une gestion intégrée du Saint-Laurent. Les activités de cette table permettent aux représentants de différents secteurs d'activités d'échanger sur des enjeux ayant trait au fleuve et ses ressources, de convenir de certaines priorités régionales qui devraient faire l'objet de mesures concrètes et d'appuyer des initiatives porteuses pour la région.

La mise en valeur récréotouristique du fleuve Saint-Laurent dans la région de Québec a fait l'objet d'une attention particulière lors du forum régional annuel sur le Saint-Laurent, qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin 2023. On y a entre autres démontré le projet de réhabilitation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré ainsi que le projet pilote de navette fluviale qui relie ce même quai à la ville de Québec par voie fluviale, durant la période estivale.



## Comités

### Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – Zone de Québec

- Catherine Vallières-Roland, présidente, Ville de Québec
- Marie-Andrée Boisvert, Conservation de la nature Canada
- Lori-Jeanne Bolduc, Nation huronne-wendat
- Josée Breton, Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches
- Lucie Charland, Chambre de commerce et d'industrie de Québec
- David Christopher, MRC de Bellechasse (jusqu'en novembre 2023)
- Alain Vallières, MRC de Bellechasse (à partir de novembre 2023)
- Pierre Couture, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
- Claudine Couture-Trudel, QSL
- Pascal Desrochers, Corporation des pilotes du Saint-Laurent central
- Brigitte Duchesneau, Ville de Lévis
- Véronique Dumouchel, Conseil de bassin de la rivière Etchemin
- Hamida Hasein-Bey, ZIP Québec Chaudière-Appalaches
- David Weiser, Ville de Québec (jusqu'en octobre 2023)
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans (à partir d'octobre 2023)
- Yves Laurencelle, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- Michel Leclerc, OBV Charlevoix Montmorency
- Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Julie Molard, Association forestière des deux rives
- Pascal Raby, Administration portuaire de Québec
- David Viens, Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale

### Représentant de la CMQuébec au comité de cohabitation Port-Communauté

- Anthony Kish, CMQuébec

### Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

- Catherine Vallières-Roland, Représentante de la CMQuébec au conseil d'administration

### Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES)

- Éric Ralph Mercier, Représentant de la CMQuébec au conseil d'administration (jusqu'en janvier 2023)
- David Weiser, Représentant de la CMQuébec au conseil d'administration (février à novembre 2023)
- Catherine Vallières-Roland, Représentante de la CMQuébec au conseil d'administration (à partir de novembre 2023)

## Le Saint-Laurent, en bref

# 10

ans de concertation régionale par le biais de la TCR de Québec

# 19

représentants des acteurs de l'eau de la région au sein de la TCR de Québec

# 76

accès publics au fleuve sur le territoire métropolitain

# ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

L'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la région de la Capitale-Nationale et de Lévis a été renouvelée pour la période 2023 à 2025. Cette dernière est gérée par la CMQuébec et compte 13 partenaires régionaux. Cette collaboration a permis le développement de nombreux projets, comme l'initiative Saveurs de chez nous, facilitant l'accès aux produits locaux dans les épiceries de la région.

Parallèlement, les systèmes alimentaires territorialisés ont été au cœur des activités de l'organisation, cette année. Que ce soit par le biais de notre collaboration avec la France ou encore avec l'Université Laval, l'autonomie et la résilience alimentaires sont d'actualité en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire.

## Comités

### Comité consultatif agricole

- Amélie Landry, présidente, Ville de Lévis
- Sylvain Juneau, vice-président, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans
- Claude Villeneuve, Ville de Québec (jusqu'en octobre 2023)
- Bianca Dussault, Ville de Québec (à partir d'octobre 2023)
- Luce Bélanger, productrice agricole, territoire de la MRC de La Jacques-Cartier
- Gaétan Fréchette, producteur agricole, territoire de la ville de Lévis
- Alain Juneau, producteur agricole, territoire de l'agglomération de Québec
- Réjean Morency, producteur agricole, territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré
- Daniel Pouliot, producteur agricole, territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans
- Jean Landry, résident de la municipalité de Lac-Beauport



### Comité directeur et consultatif de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2023-2025

#### Directeur

- Pierre Tremblay, président, MRC de Charlevoix
- Odile Comeau, vice-présidente, MRC de Charlevoix-Est
- Marie-Josée Asselin, Ville de Québec
- Sébastien Couture, MRC de La Jacques-Cartier
- Guy Dumoulin, Ville de Lévis
- Sébastien Gagné (janvier à octobre), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Hugo Roy (octobre à décembre), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Bernard Gaudreau, MRC de Portneuf
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans
- Sylvain Juneau, CMQuébec
- Martin Langlais\* (janvier à octobre), ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Dominique Hamel (octobre à maintenant), ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Claudia Latulipe, Secrétariat à la Capitale-Nationale
- Yves Laurencelle, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- Majella Pichette\*\*, Municipalité de Saint-Tite-des-Caps

\* M. Langlais est demeuré sur le comité directeur à partir d'octobre en tant qu'observateur.

\*\* La MRC de La Côte-de-Beaupré a adopté la résolution précisant que le préfet, M. Pierre Lefrançois, est le représentant au comité directeur de l'Entente et que M. Pichette est le substitut. Cependant, M. Pichette est la personne présente aux rencontres faisant suite à un accord entre eux.

#### Consultatif

- Andrée-Anne Béland, MRC de Portneuf
- Nancy Chabot, MRC de Charlevoix
- Catherine Cloutier-Lampron (janvier à novembre), Secrétariat à la Capitale-Nationale
- Jade Nadeau (novembre à maintenant), Secrétariat à la Capitale-Nationale
- Pierre Corbeil, Agglomération de Québec
- Julie Goudreault, MRC de L'Île-d'Orléans
- Jean-François Guillot, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Martine Néron, MRC de Charlevoix-Est
- Mélanie Ouellet, MAPAQ Capitale-Nationale
- Andréa Poulin (janvier à mai), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Maxime Rioux, MRC de La Jacques-Cartier
- Andréanne Meilleur-Gaudreau (janvier à août), Ville de Lévis
- Alexandre Déragon (depuis août), Ville de Lévis
- Manon Vial, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- Alexandre Bélanger (janvier à octobre 2023), CMQuébec

## L'agroalimentaire, en bref

# 2 662 559

dollars investis sur trois ans par les partenaires pour soutenir le secteur agricole et agroalimentaire dans le cadre de l'Entente

# 13

aspirants-entrepreneurs soutenus dans le cadre du Camp d'entraînement agricole

# 5

axes de travail pour la coopération décentralisée France-Québec

# Projets

## Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la région de la Capitale-Nationale et de Lévis



L'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la région de la Capitale-Nationale et de Lévis (Entente) a été renouvelée pour une troisième fois consécutive, nommant à nouveau la CMQuébec comme gestionnaire. Elle vise à favoriser la concertation et la mobilisation des acteurs du territoire ainsi qu'à soutenir l'essor du secteur agricole et agroalimentaire.

Ses projets découlent de cinq chantiers : le territoire et les activités agricoles, la mise en marché des produits régionaux, le Grand Marché de Québec, la relève entrepreneuriale et la main-d'œuvre.

Parmi les projets de cette année, notons le soutien à la remise en production de terres inexploitées, le Camp d'entraînement agricole et l'initiative Saveurs de chez nous, qui vise à rendre disponibles les produits des agrotransformateurs régionaux au sein d'épicerie participantes.



### Coopération décentralisée

La coopération décentralisée France-Québec s'est poursuivie cette année. Cette collaboration, qui porte sur la transition des systèmes alimentaires territorialisés, a pour but d'échanger sur la sécurité alimentaire des régions métropolitaines et la résilience du territoire en matière d'alimentation. Ses travaux comportent cinq grands axes, soit la protection des terres agricoles, le soutien et l'accompagnement des producteurs agricoles vers une agriculture plus durable, le soutien de projets innovants d'installation de nouveaux espaces agricoles, l'insécurité alimentaire et la réduction du gaspillage alimentaire ainsi que la mise en place d'infrastructures publiques pour le démarrage d'entreprises (transformation et commercialisation de produits agricoles et agroalimentaires).

### SAT-Québec

En 2019, l'Université Laval publiait l'étude « Recherche participative pour comprendre le système alimentaire de Québec ». Pour y donner suite, l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels de l'Université Laval (INAF) proposait un projet de recherche sur les systèmes alimentaires territorialisés intitulé SAT-QUÉBEC. L'INAF a sollicité la CMQuébec en raison de son expertise pour la réalisation d'un portrait-diagnostic du système alimentaire territorial de la grande région de Québec et la rédaction d'un plan d'action, qui ont été amorcés cette année.

# DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Cette année, la CMQuébec, plus particulièrement par le biais de sa fondation, a maintenu son engagement envers les acteurs locaux et régionaux en développement social. Notamment, elle a participé au déploiement d'une mesure ministérielle visant à lutter contre la pauvreté. Elle a aussi joué un rôle de premier plan dans la concertation régionale et a agi comme fiduciaire des sommes qui lui sont confiées pour le Collectif pour l'inclusion et le développement social de la Capitale-Nationale (Collectif IDS-CN) par la Fondation Lucie et André Chagnon ainsi qu'en accueillant les ressources humaines dédiées à cette démarche.

## Comités

### Collectif pour l'inclusion et le développement social de la Capitale-Nationale

- AGIR en santé mentale
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches
- Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de la Capitale-Nationale
- Communauté métropolitaine de Québec
- Direction de la Santé publique Capitale-Nationale
- Direction régionale de Services Québec
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval
- Nation huronne-wendat
- Maisons de jeunes Capitale-Nationale
- MRC de Charlevoix
- MRC de Charlevoix-Est
- MRC de L'Île d'Orléans
- MRC de La Côte-de-Beaupré
- MRC de La Jacques-Cartier
- MRC de Portneuf
- Ville de Québec
- Réseau de développement des communautés de la Capitale-Nationale
- Regroupement des organismes communautaires de la région O3
- Regroupement des organismes de personnes handicapées de la Capitale-Nationale
- Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec



## Le développement social, en bref

**175**

personnes rassemblées au Rendez-vous de la solidarité

**21**

initiatives soutenues financièrement par le Fonds québécois des initiatives sociales

**3,1**

millions de dollars provenant de la Fondation Lucie et André Chagnon pour agir collectivement sur la pauvreté et les inégalités sociales

# Projets

## Collectif pour l'inclusion et le développement social de la Capitale-Nationale

Dans le cadre d'un soutien financier provenant de la Fondation Lucie et André Chagnon, la CMQuébec a été identifiée par le Collectif IDS-CN comme partenaire pour maintenir, développer et accroître la notoriété de la démarche régionale du Collectif IDS-CN et soutenir 14 territoires locaux dans leurs démarches en développement des communautés visant à agir collectivement sur la pauvreté et sur inégalités sociales.

Les travaux du Collectif IDS-CN se basent sur quatre orientations : faciliter les collaborations et actions communes, comprendre les enjeux actuels et émergents, influencer en étant la voix régionale permettant de mettre les enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale au centre des préoccupations et agir collectivement où personne ne peut agir seul, comme par l'accès au soutien financier, par exemple.

En mai dernier, la tenue du Rendez-vous de la solidarité a permis de rassembler les acteurs de la région pour répondre à la question suivante : que pouvons-nous faire collectivement, dans la région de la Capitale-Nationale, pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ? Conférences, ateliers et résultats de recherche ont mis ces enjeux au centre des discussions. L'année 2023 a aussi été l'occasion de démarrer le tout premier chantier régional portant sur le logement.



## Alliances pour la solidarité

L'année 2023 fut marquée par une période de transition entre deux plans d'action gouvernementaux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En collaboration avec les membres du Collectif IDS-CN, la CMQuébec a donc poursuivi l'administration des sommes allouées par le gouvernement du Québec dans le cadre du Fonds québécois des initiatives sociales, qui comprend les Alliances pour la solidarité. Dans ce contexte transitoire, une aide financière complémentaire a été allouée à 21 initiatives d'organismes communautaires de la région de la Capitale-Nationale afin d'assurer la poursuite de leur initiative. Par ailleurs, l'organisation a également participé aux consultations publiques du quatrième plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

# GÉOMATIQUE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

L'équipe de géomatique et des technologies de l'information a poursuivi son travail au sein de l'organisation en regroupant l'ensemble des outils et méthodes indispensables à l'acquisition, l'analyse, le traitement, la représentation et la diffusion de données géospatiales.



Dans le cadre de la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, les membres de l'équipe ont apporté une contribution significative à cette planification en élaborant une série d'analyses spatiales et de cartographies illustrant les nouvelles orientations de cette révision à l'échelle métropolitaine.

De multiples approches issues de l'intelligence artificielle et de la télédétection offrent désormais une analyse approfondie des nombreux enjeux reliés au domaine. Ces outils permettent de valoriser et de mieux appréhender le développement afin de planifier plus efficacement notre territoire.

L'équipe sera mise à contribution dans plusieurs projets en cours, tels que l'étude de l'imperméabilisation des sols, l'élaboration d'indices de milieu de vie et la création d'indicateurs de bien-être. Ces derniers nous permettront d'analyser l'évolution de nos communautés dans le temps. Ces projets contribueront ainsi à améliorer la prise de décision et à orienter les actions futures dans nos communautés.

# RAPPORT FINANCIER

État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023

	2023	2022
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 358 839	18 066 364
Débiteurs	612 929	463 185
Prêts		
Placements de portefeuille		
Participations dans des entreprises municipales		
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres actifs financiers		
	<b>16 971 768</b>	<b>18 529 549</b>
<b>Passifs</b>		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Emprunts temporaires		
Créditeurs et charges à payer	816 697	678 816
Revenus reportés	2 483 699	3 293 505
Dette à long terme	1 251 300	1 972 100
Passif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres passifs	164 921	164 921
	4 716 617	6 109 342
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	<b>12 255 151</b>	<b>12 420 207</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles	173 273	106 533
Propriétés destinées à la revente		
Stocks de fournitures		
Actifs incorporels achetés		
Autres actifs non financiers	35 177	59 989
	208 450	166 522
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	<b>12 463 601</b>	<b>12 586 729</b>
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants:		
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	12 463 601	12 586 729
Gain (pertes) de réévaluation cumulés		
	12 463 601	12 586 729

## Informations sectorielles consolidées Résultats détaillés par organismes

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			
	Administration municipale	Administration municipale»	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Taxes						
Compensation tenant lieu de taxes						
Quotes-parts	4 826 090	5 202 780	5 202 780			5 202 780
Transferts	3 723 919	365 000	2 901 379			2 901 379
Services rendus	32 920	30 000	140			140
Imposition de droits						
Amendes et pénalités						
Autres revenus d'intérêts	259 068	20 000	585 873			585 873
Autres revenus	10 512		305 537		5 212 938	5 251 940
	8 852 509	5 617 780	8 995 709		5 212 938	13 942 112
<b>Charges</b>						
Administration générale	1 729 686	2 014 174	1 931 591	33 822	5 207 609	6 906 487
Sécurité publique						
Transport	270 403	512 854	406 834	70		406 904
Hygiène du milieu	1 325 797	1 428 539	1 672 256	140		1 672 396
Santé et bien-être	1 383 352		1 242 490			1 242 490
Aménagement, urbanisme et développement	3 461 787	1 886 550	3 800 121	1 418		3 801 539
Loisirs et culture						
Réseau d'électricité						
Frais de financement	52 952	33 463	35 406		18	35 424
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	40 711	40 711	35 450	(35 450)		
	8 264 688	5 916 291	9 124 148		5 207 627	14 065 240
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>587 821</b>	<b>(298 511)</b>	<b>(128 439)</b>		<b>5 311</b>	<b>(123 128)</b>

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.



## Informations sectorielles consolidées Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>587 821</b>	<b>(298 511)</b>	<b>(128 439)</b>	<b>5 311</b>	<b>(123 128)</b>	
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>						
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels</b>						
Amortissement	40 711	40 711	35 450			
Produit de cession						
(Gain) perte sur cession						
	40 711	40 711	35 450		35 450	
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement						
Remboursement de la dette à long terme	(479 300)	(492 200)	(720 800)		(720 800)	
	(479 300)	(492 200)	(720 800)	0	(720 800)	
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	(45 757)	( )	(10 702)		(10 702)	
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			294 447		294 447	
Excédent de fonctionnement affecté	722 029	750 000	923 033		923 033	
Réserves financières et fonds réservés	(17 170)		266 966		266 966	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir						
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs						
	659 102	750 000	1 473 744	0	1 473 744	
	<b>220 513</b>	<b>298 511</b>	<b>788 394</b>	<b>0</b>	<b>788 394</b>	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>808 334</b>		<b>659 955</b>	<b>5 311</b>	<b>665 266</b>	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

## Informations sectorielles consolidées Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>				
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	(45 757)	(102 190)		(102 190)
Sécurité publique				
Transport				
Hygiène du milieu				
Santé et bien-être				
Aménagement, urbanisme et développement				
Loisirs et culture				
Réseau d'électricité				
Acquisition d'actifs incorporels				
	<b>(45 757)</b>	<b>(102 190)</b>		<b>(102 190)</b>
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement				
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	45 757	10 702		10 702
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté		91 488		91 488
Excédent de fonctionnement affecté				
Réserves financières et fonds réservés				
	<b>45 757</b>	<b>102 190</b>		<b>102 190</b>
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>				

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.



**RAPPORT  
ANNUEL  
2023**